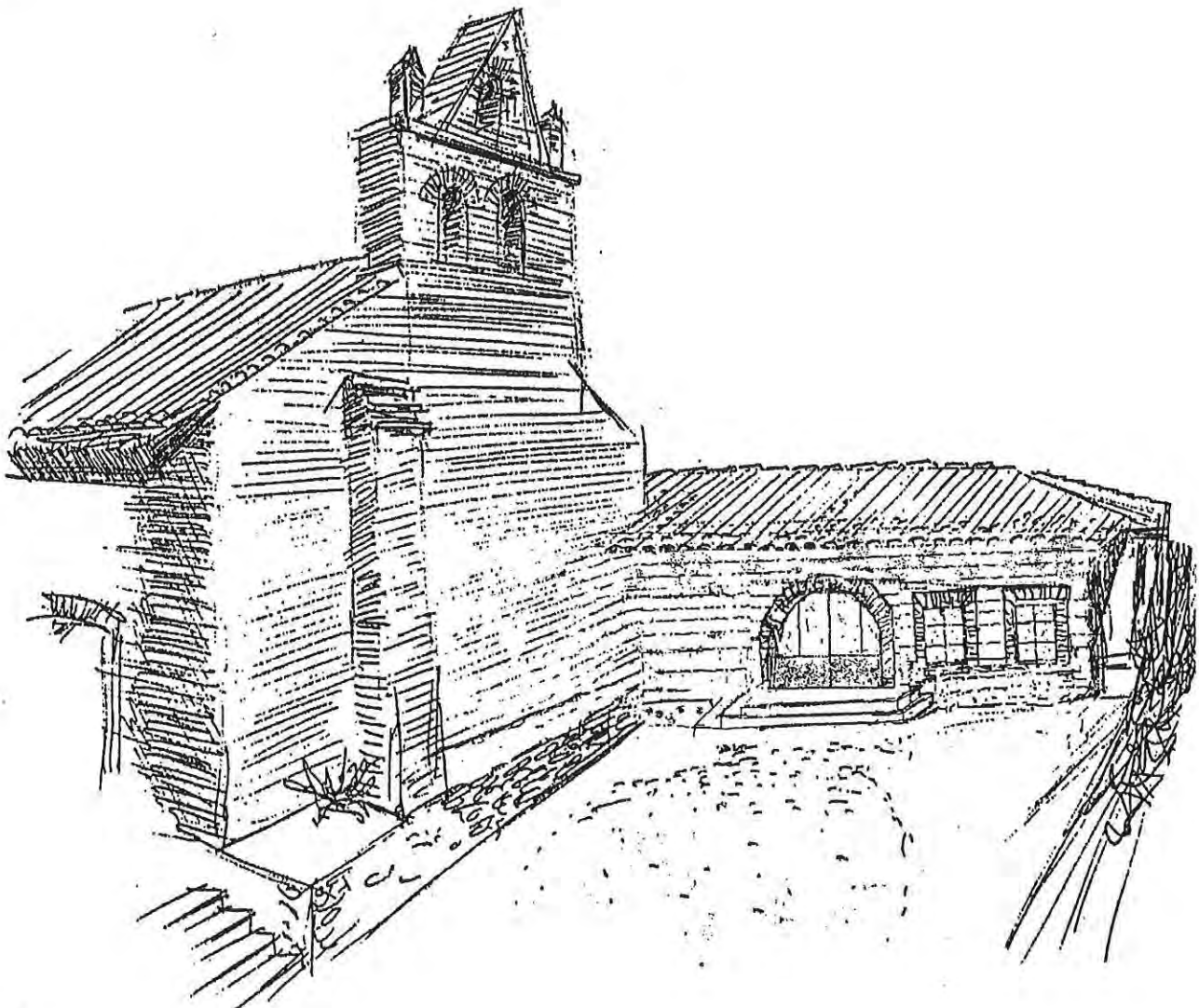




Mervilla Infos

Été 2001

Bulletin d'information et de liaison édité par la Commune de Mervilla
N° 30 de juin 2001



Le mot du Maire

Aux dernières élections municipales vous avez largement manifesté votre désir de continuité, favorable principalement " à une urbanisation modérée, au caractère rural et à l'équilibre budgétaire ". Je remercie chaleureusement ceux qui ont quitté l'équipe municipale et accueille très amicalement ceux qui les remplacent. Cette continuité a permis de reprendre et de mettre en place sans accroc les activités. Dans les petites communes, il n'y a pas (du tout, ici) de multiples services, à demeure, au courant et traitant toutes les affaires en cours. Aussi le personnel administratif et les élus doivent s'occuper seuls d'autant de problèmes que les villes (toutes proportions gardées).

En plus de la routine, des nouveautés et des imprévus - et il y en a ! -, ces deux mois ont donc vu : élection du bureau, commission des finances, vote du budget primitif, commission des travaux et d'appel d'offres, commission vie locale, constitution du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, groupe de travail sur un règlement de publicité,... En regardant la composition de ces commissions communales (voir ci-dessous), vous trouverez certainement une personne à qui vous n'hésitez pas à transmettre vos besoins, critiques, suggestions : je vous y engage fermement pour que chacun se sente citoyen. Je vous informe aussi que le Bureau (Adjointes + Maire) se réunit en principe les mardi et jeudi de 18 h à 19 h, et vous pouvez prendre rendez-vous.

En consultant la liste des Syndicats Intercommunaux et de leurs diverses commissions, vous pouvez constater que vos élus ne vont pas chômer avec au moins une réunion par mois pour chaque entité (en plus des communales). Tous ces syndicats ont tenu leurs premières réunions pour élire leur bureau et continuer leur gestion courante. Mais ce n'est pas la " réunionnite " : en effet notre participation est nécessaire (soyons modestes tout de même) et surtout nous est utile. Outre le travail régulier, il est fait dans les commissions un important travail de réflexion entraînant des propositions puis *in fine* des décisions.

Les disparités en taille, situation et parfois objectifs dans notre Communauté de Communes font que pour ne pas être mis devant le fait accompli nous devons être vigilants, expliquer nos positions et avancer nos éventuelles solutions.

Michel Terrissol

DÉLÉGUÉS AUX DIVERSES COMMISSIONS MUNICIPALES ET COMITÉS CONSULTATIFS

Centre Communal d'Action Sociale : Conseil d'Administration

Membres du Conseil Municipal :

- Solange MAZEROLLES
- Nicole BERTHELEMY
- Françoise GARAIL
- Georges HARRIS

Membres extérieurs

Magali DUPUY
Christine BORDAT
Roland CORATGER
Gérard de VIGUERIE

Commission d'Appel d'Offres des Marchés Publics :

Membres du Conseil Municipal :

- Henri DALENS
- Pierre VIALARD
- Nicole BERTHELEMY
- Denis LOUBET
- Anne-Marie BATAILLE
- Françoise GARAIL

Finances et Budget :

Membres du Conseil Municipal :

- Françoise GARAIL
- Michel TERRISSOL
- Henri DALENS
- Denis LOUBET
- Pierre VIALARD

Membres extérieurs

Gérard de VIGUERIE
Thierry DUBROUIL
Pascal BORDAT
Jean-Michel MONDOT
Michel GUIHO
Philippe CLOUAIRE

Urbanisme :

Membres du Conseil Municipal :

- Nicole BERTHELEMY
- Michel TERRISSOL
- Pierre VIALARD
- Henri DALENS
- Pascal JOLY
- Denis LOUBET

Membres extérieurs

Gérard de VIGUERIE
Michel ROCACHE
Anne-Marie MONDOT
Claude CABANES
Corinne LEREDDE
Michel GUIHO

Vie Locale :

Membres du Conseil Municipal :

- Nicole BERTHELEMY
- Solange MAZEROLLES
- Anne-Marie BATAILLE
- Françoise GARAIL

Membres extérieurs

Gérard de VIGUERIE
Eliane DURAND
Catherine MINTY
Magali DUPUY
Roland CORATGER
Christine BORDAT

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX DIVERS GROUPEMENTS INTERCOMMUNAUX

SYNDICATS	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
SICOVAL Conseil de Communauté	Michel TERRISSOL Henri DALENS	
SICOVAL Charges transférées	Michel TERRISSOL	Henri DALENS
SIVOM	Henri DALENS Pierre VIALARD	Georges HARRIS Denis LOUBET
SICCA	Solange MAZEROLLES Anne-Marie BATAILLE	Françoise GARAIL
SIECC (Syndicat d'Electricité)	Pierre VIALARD Georges HARRIS	
SIECC (Syndicat des Eaux)	Henri DALENS Nicole BERTHELEMY	Solange MAZEROLLES Françoise CALAZEL
AUAT	Solange MAZEROLLES	

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX DIVERSES COMMISSIONS DU SICOVAL

Aménagement de l'Espace	Henri DALENS
Développement rural	Denis LOUBET
Finances	Michel TERRISSOL
Solidarité et cohésion sociale	Anne-Marie BATAILLE
Transports et déplacements	Georges HARRIS
Développement économique	Pascal JOLY
Equipement, services aux communes, Travaux	Michel TERRISSOL
Collecte, traitement, Valorisation des déchets	Henri DALENS
Environnement	Pierre VIALARD

Commission « Vie Locale »

Cette commission a été constituée pour mieux transmettre l'information, faciliter la communication et les échanges non seulement entre la municipalité et les habitants mais aussi entre les Mervillageois eux-mêmes.

A ce titre, « Mervilla Infos » sera diffusé plus fréquemment :

- 2 numéros importants sur un rythme semestriel conservé
- Des numéros plus restreints distribués chaque fois que l'information le nécessitera comme ce fut le cas récemment pour la collecte des déchets verts.

L'équipe de cette commission souhaiterait une « participation active » de tous les lecteurs. Elle attend vos questions, vos avis, vos propositions voire vos articles à publier.

Pour cela, prendre contact avec les membres de la commission « Vie Locale » à la mairie par courrier, télécopie ou téléphone (répondeur). Pour parfaire cette information, un grand panneau d'affichage fixe est prévu près de la Mairie, ainsi que des panneaux plus petits (amovibles) placés dans des endroits stratégiques des divers quartiers.

Disparition du « Récup'Verre »

A la suite d'un acte de vandalisme (incendie), les restes du « Récup'Verre » et son contenu ont dû être éliminés très rapidement pour des raisons de sécurité et d'esthétique.

Ce « Récup'Verre » ne sera pas remplacé ; la mise en place de la collecte sélective ne justifie plus son maintien.

Numérotation des habitations à Mervilla

Un numéro par maison dans chaque rue facilitera la distribution du courrier, les livraisons et les divers repérages dans la commune. Le projet est à l'étude, il est bien avancé. Un plan vous sera proposé. Chacun pourra donner son avis pour une mise en route prévue au dernier trimestre 2001.

Les travaux du Conseil Municipal

Séance du 13 février 2001

1 SICOVAL - Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération

Le Conseil Municipal a approuvé les modifications nécessaires apportées aux statuts du SICOVAL dans le cadre du transfert des compétences consécutif à la transformation du SICOVAL en communauté d'agglomération notamment :

- Compétence « Emploi »
- Compétence « Déchets »
- Compétence « Services aux communes »

2 SICCA - Reprise de la compétence « Navette du 3ème âge » par la commune de Pechbusque

Le Conseil Municipal a approuvé la demande formulée par la commune de Pechbusque au sein du Syndicat Intercommunal des Coteaux de Castanet. Cette demande ayant eu pour objet le retrait du service navette 3ème âge.

3 Subvention à l'A.C.C.A (Association Communale de Chasse Agréée)

Monsieur le Président de l'Association Communale de Chasse Agréée a formulé une demande de subvention à la commune, afin de lui permettre de mieux contribuer à l'effort de surveillance des sites et de la faune sauvage consenti par la garderie particulière au sein de l'Association Intercommunale de Chasse Agréée (A.I.C.A). Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 500 frs à l'A.C.C.A.

4 Urbanisation de la route départementale 95

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres concernant le choix de l'entreprise devant effectuer les travaux d'urbanisation de la R.D. 35.

Depuis lors, la commission d'appel d'offres nouvellement constituée s'est réunie pour examiner différentes propositions de prix. Le dossier définitif est en préparation à la Direction Départementale de l'Equipement.

Séance du 16 mars 2001

Cette séance a eu pour objet la mise en place du Conseil Municipal avec l'élection du Maire et des adjoints et la désignation des membres du Conseil Municipal délégués aux différents syndicats et commissions.

Vous avez pu prendre connaissance de ces informations dans le « Mervilla Infos Spécial Elections » début avril 2001 et dans le présent en début d'édition.

Séance du 5 avril 2001

1 Vote des Budgets primitifs 2001

Commune :

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif de la commune dont la balance générale s'établit comme suit :

Fonctionnement : dépenses :	461 794 Frs
recettes :	461 794 Frs

Investissement : dépenses :	85 000 Frs
recettes :	85 000 Frs

Centre Communal d'Action Sociale :

Fonctionnement : dépenses :	2 000 Frs
recettes :	2 000 Frs

a) Vote des taux d'imposition

Le coefficient appliqué aux bases des valeurs locatives annuelles prévues pour 2001 a été porté à 1,028998 pour pallier l'inflation des 3 dernières années.

Le Conseil Municipal a donc décidé de rehausser de 2,9 % le produit assuré des bases locatives annuelles notifiées.

b) Indemnité de fonction du Maire et des adjoints

(Suite page 8)

(Suite de la page 7)

Le Conseil Municipal a délibéré sur le montant des indemnités de fonction attribuées au Maire et aux adjoints et a fixé ce montant uniformément à 65 % de l'indemnité maximum susceptible d'être allouée au Maire et aux adjoints.

2 Règlement communal de publicité

La commune de Mervilla a été incluse dans le périmètre de l'agglomération toulousaine au dernier recensement de la population opéré par l'INSEE en 1999.

De ce fait, les sociétés de publicité ont le droit d'implanter des dispositifs d'affichage pouvant aller jusqu'à 12 m² sur le simple dépôt en Mairie d'une déclaration préalable.

Le Conseil Municipal a tenu à restreindre au maximum les possibilités d'implantation de ces dispositifs et décidé de la constitution d'un groupe de travail en vue de l'élaboration d'un règlement de publicité.

3 Transformation du SIVOM en Syndicat à la Carte

Le passage du SICOVAL en communauté d'agglomération a vu le SIVOM se séparer de sa compétence « déchets ménagers » au 1er janvier 2001 pour une partie de ses communes adhérentes.

Au titre des compétences restantes au SIVOM, ce dernier devient syndicat à la carte. Le Conseil Municipal a donc approuvé la modification de statuts qui s'est imposée.

4 Chemin rural « de Fumas »

Ce chemin, parallèle à la route départementale n° 79, composant la limite cadastrale de la commune de Mervilla et d'Auzeville, n'est plus utilisé depuis fort longtemps.

Il se trouve également inclus dans les propriétés riveraines situées elles-mêmes en zone constructible au Plan d'Occupation des Sols.

Le Conseil Municipal, eu égard à ce qui précède, se prononce favorablement sur le principe de l'aliénation de ce chemin en faveur des propriétaires riverains, et charge Monsieur le Maire de mener la procédure adéquate.

Nouvelles informations concernant la collecte des déchets verts

Il reste encore en Mairie des sacs biodégradables pour déchets verts. Pour les obtenir, il faut se présenter aux heures d'ouverture du secrétariat muni du bon de retrait envoyé avec un courrier le 2 avril 2001 par le SICOVAL.

Cette réserve de sacs ne sera pas renouvelée au cours de l'année. Après épuisement du stock de sacs, nous conseillons de présenter les déchets verts pour cette collecte porte à porte :

- Soit entassés dans des poubelles en plastique sans couvercle
- Soit sous forme de fagots ficelés lorsqu'il s'agit de branchages. Ces derniers présentés en vrac ne seront pas collectés.

Rappel des dates de passage pour déchets verts :

Juin	Juillet	Août	Septembre
Vendredi 1er	Lundi 2	Mercredi 1er	Lundi 3
Vendredi 15	Juillet 12		Jeudi 13

Rappel des dates de collecte des encombrants

 **Jeudi 21 juin**
 **Jeudi 20 septembre**

Nous avons reçu un courrier de DECOSET nous informant que sur le site de traitement à BESSIERES des produits toxiques ont été trouvés dans les encombrants provenant des collectes à domicile.

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des déchets interdits pour cette collecte et la destination prévue pour chaque cas.

DECHETS INTERDITS POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS	DESTINATION CONSEILLÉE
Produits liquides, toxiques ou non (solvants, extraits de javel, combustible pour poêle à fioul, peintures, huiles, produits de traitement du bois,...)	Déchetteries
Pneus	Acotra Déchets Pneus (05.61.48.12.48) Sorpur (05.61.84.24.32) Press Pneu 31 (06.09.56.95.53)
Produits radioactifs	
Batteries	Déchetteries
Bouteilles sous pression (propane ou butane)	Contacteur le point de vente (bouteille consignée)
Ordures ménagères	Collecte en porte à porte
Déchets verts	Collecte en porte à porte Déchetteries Compostage individuel
Gravats, résidus de démolition	Déchetteries
Déchets industriels et artisanaux	Du ressort de l'industriel et de l'artisan

INFOS CENTRE DE LOISIRS DU SICCA

Le Centre de Loisirs des vacances d'été se déroulera :

- ♦ Du lundi 2 juillet au vendredi 27 juillet 2001 sur la commune de Lacroix-Falgarde
 - ♦ Du lundi 30 juillet au vendredi 31 août 2001 sur la commune de Pechbusque
- ✍ Pour le centre de loisirs du mois de juillet, date limite d'inscription avant le 23 juin 2001
- ✍ Pour le centre de loisirs du mois d'août, date limite d'inscription avant le 20 juillet 2001.

Les bulletins d'inscription ainsi que les tarifs sont disponibles en Mairie ou auprès de l'école fréquentée par les enfants de la commune.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LA DATE LIMITE.

Traitement contre les chenilles processionnaires

Il sera réalisé comme chaque année au début de l'automne. Ces parasites s'installent dès l'été non seulement sur les diverses espèces de pins mais aussi sur les cèdres, tout particulièrement le cèdre de l'Himalaya (« Cèdre Déodora »).

En 2000, ce traitement, réalisé par hélicoptère, s'est révélé efficace.

Peu de nids d'hiver ont été constitués et les chenilles qui se trouvaient à l'intérieur n'ont pu assurer leur développement dans la plupart des cas. De nombreux habitants de la commune se sont regroupés pour cette intervention et ont pu bénéficier de conditions financières très avantageuses et qui seront maintenues à l'identique cette année (de l'ordre de 500 Frs pour environ 20 conifères).

Les personnes intéressées cette année et n'ayant pas reçu le courrier (la F.D.G.D.E.C.31) sont invitées à se faire connaître en Mairie. La demande de traitement groupé doit être envoyée impérativement avant le 30 juin 2001.

Au sujet des fuites d'eau,

Nous rappelons que chaque usager est responsable des canalisations d'eau situées entre le compteur et le domicile.

Sur chaque facture d'eau envoyée par le S.I.E.C.C, il est recommandé de surveiller la consommation car « même en cas de fuite, le volume d'eau enregistré sera entièrement facturé ».

HORAIRES SECRETARIAT MAIRIE JUILLET - AOÛT

Du 15 juillet au 30 août :

Une permanence sera assurée uniquement le mardi de 16 heures à 18 heures.

En dehors de cette permanence, vous avez la possibilité de laisser un message sur le répondeur au 05.61.73.29.85, ou courrier dans la boîte aux lettres de la Mairie, ou nous transmettre votre demande par télécopie au 05.62.19.08.27.

Renseignements pratiques

Fiches d'état civil supprimées

Depuis le 1er janvier 2001, les fiches d'état civil (individuelles, familiales et de nationalité française) sont supprimées. Elles sont remplacées, selon les cas, par l'original ou la photocopie des documents suivants : livret de famille tenu à jour, carte d'identité ou passeport en cours de validité, carte d'ancien combattant d'invalidé civil ou de guerre, copie ou extrait d'acte de naissance.

L'administration, ou les services assimilés, ne peuvent plus exiger de justificatifs de domicile, sauf dans certains cas, notamment pour la délivrance de la carte d'identité, du passeport, du livret de famille...

Décret et circulaire du 26 décembre 2000,

J.O du 28 décembre, p. 20 747.

Pour être inscrit sur les listes électorales,

Vous devez vous présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité, de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile et le cas échéant, de votre ancienne carte d'électeur.

Attention, pour voter à Mervilla en 2002 (Présidentielles et Législatives), vous devez vous inscrire avant le 31 décembre 2001.

Pour voter par procuration, vous devez vous adresser à la gendarmerie de Castanet.

Recensement militaire,

Jeunes filles et jeunes gens, vous avez 16 ans, vous devez vous faire recenser à la mairie de votre domicile, cette démarche est indispensable.

La loi du 28 octobre 1997 a remplacé le service national actif par une journée d'information intitulée "Appel de Préparation à la Défense". Toutefois, le recensement des jeunes français reste indispensable et doit s'effectuer pendant le mois anniversaire des **16 ans**.

Désormais, il concerne également les jeunes filles nées à partir du 1er janvier 1983.

Vous devez vous présenter **vous-même** à la mairie de votre domicile en respectant le planning ci-après :

Jeunes gens nés en :

- **Juin, juillet, août, septembre 1985**

Doivent se présenter en Mairie en octobre 2001

Jeunes gens nés en :

- **Septembre, octobre, novembre, décembre 1985**

Doivent se présenter en Mairie en janvier 2002.

Ils se muniront de leur carte nationale d'identité, du livret de famille de leurs parents.

Très important !!!

La mairie vous remettra une attestation de recensement, que vous devrez conserver précieusement. En effet, ce document sera exigé au moment de votre inscription à un examen ou à un concours (C.A.P., B.E.P., B.A.C., examens de l'Education Nationale, permis de conduire, inscription sur les listes électorales, etc...).

A NOTER !

PHARMACIES DE GARDE

☞ JUIN

- 3 et 4 : Pharmacie Popineau/Vergne : Avenue de Toulouse à Castanet 05.61.27.77.69
- 10 : Pharmacie Babouchian : 5 avenue d'Occitanie à Ramonville : 05.61.73.22.82
- 17 : Pharmacie Durou : 31 chemin de l'Eglise à Auzeville : 05.61.73.46.92
- 25 : Pharmacie Etesse : 14 Bd des Genêts à Castanet : 05.62.19.11.60

☞ JUILLET

- 1 : Pharmacie Sperte : 63 avenue Tolosane à Ramonville : 05.61.73.31.57
- 8 : Pharmacie Tolosane : 20 avenue Tolosane à Ramonville : 05.61.73.20.71
- 14 et 15 : Pharmacie Martineau : Rond Point S. Allende à Ramonville : 05.61.75.92.56
- 22 : Pharmacie du Collège : 5 Place Clémence Isaure à Castanet : 05.61.27.86.53
- 29 : Pharmacie du Lauragais : 36 av. du Lauragais à Castanet : 05.61.27.75.85

☞ AOÛT

- 5 : Pharmacie Popineau/Vergne : Avenue de Toulouse à Castanet 05.61.27.77.69
- 12 et 15 : Pharmacie Babouchian : 5 av. d'Occitanie à Ramonville : 05.61.73.22.82
- 19 : Pharmacie Buisson : Place Pablo Picasso à Ramonville : 05.61.73.40.30
- 26 : Pharmacie Durou : 31 chemin de l'Eglise à Auzeville : 05.61.73.46.92

Numéros de téléphone utiles :

- ☞ Mairie : 05.61.73.29.85
05.62.19.08.27
- ☞ Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux de Castanet (S.I.E.C.C) : 05.61.75.60.19
- ☞ Syndicat Intercommunal des Coteaux de Castanet (S.I.C.C.A) : 05.61.75.75.65
- ☞ Déchetterie du SIVOM de Labège : 06.71-77.59.78
- ☞ Bureau de Poste de Castanet-Tolosan : 05.62.71.70.23
- ☞ Trésorerie Principale de Castanet-Tolosan : 05.62.71.90.20

Urgences :

- ☞ Gendarmerie de Castanet : 05.61.81.73.26 ou 17
- ☞ Pompiers : 18
- ☞ SAMU : 15
- ☞ EDF Dépannage : 05.61.27.02.88 ou 36 31
- ☞ GDF Dépannage : 05.61.27.08.66 ou 36 30

Bourse aux vêtements

Cette bourse échange aura lieu durant la 1ère semaine d'octobre
2001
dans la salle Marius Poumirol à Péchabou.

1er octobre : dépôt des vêtements toute la journée

3 octobre : vente des vêtements toute la journée

6 octobre : récupération de l'argent et des invendus (le matin)

Fête de la St Jean

Elle aura lieu le samedi 23 juin 2001.

Un apéritif sera servi à partir de 18 heures.

Nous rendrons hommage à Monsieur Guy LOUBET.

Venez nombreux.

Messe de la St Jean

Elle sera célébrée le samedi 23 juin 2001

à 16 heures 30 avec la participation
de la Chorale de Castanet.